



Notre devise :  
**La solidarité et le travail de chacun au profit de tous**  
Charles HEBRARD

[www.fnom.com](http://www.fnom.com)

# L'OFFICIER MARINIER

PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

n° 367 Février 2016

71<sup>ème</sup> année

## Maintenir le cap en 2016

L'année 2016 sera une année de transition dans l'évolution de la concertation au sein de la Défense.

La loi autorise, désormais, la constitution de groupements professionnels au sein des armées. Les militaires en activité peuvent créer et adhérer à des Associations Professionnelles Nationales de Militaires (APNM). Elles ont pour but de promouvoir et préserver la condition militaire. Suivant certains critères de représentativité les APNM pourront participer au dialogue au niveau des autorités militaires ou au niveau du ministre de la défense et être représentées au Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM).

La FNOM et l'AEN (association des anciens élèves de l'école navale) se sont unis pour accompagner et soutenir ceux de leurs membres qui souhaitent s'investir dans la création d'APNM. C'est ainsi que l'« APNM Marine » a été créée fin décembre 2015. Convaincus que les APNM auront, à terme, une place prépondérante dans le dialogue et la concertation, nous ne pouvons qu'inciter les officiers mariniers à s'y investir.

Les modalités de participation des retraités dans les instances de concertation vont aussi évoluer, les textes réglementaires sont en cours d'élaboration. La création et le rôle du Conseil Permanent des Retraités Militaires (CPRM) devrait faire partie intégrante du code de la défense.

Un moment remise en question, la participation des retraités militaires au CSFM est maintenue suivant des modalités qui vont évoluer. En effet, en lieu et place des six retraités, membres d'associations représentatives (dont la FNOM) siégeant actuellement au CSFM, le CPRM, à l'avenir, devrait proposer trois représentants des retraités militaires, membres des associations représentées en son sein, pour siéger au CSFM.

Par centaines vous avez participé à notre opération de recensement relative à l'exposition à l'amiante et aux rayonnements ionisants. Impuissants, nous constatons les dégâts de l'amiante sur la santé de nombre de nos camarades et assistons pour les cas les plus graves aux conséquences dramatiques des cas d'affection ou d'aggravation sous forme de cancers.

Face à la croissance inexorable du nombre de cas on peut comprendre l'inquiétude des personnes ayant été exposées à l'amiante et qu'ils en demandent une juste réparation à l'Etat, qui, en toute connaissance de cause, a maintenu ses ressortissants dans une situation à risques. Reconnaissance, incurabilité, égalité de traitement, réparation seront les mots directeurs de l'action de la FNOM dans le domaine de l'amiante.

L'opération « aide à l'emploi ou au retour à l'emploi » devrait rentrer dans une phase plus dynamique avec le soutien et la participation de tous. Il s'agit de mettre en relation les adhérents de la FNOM qui sont en recherche d'emploi et ceux qui sont en mesure d'en proposer soit par les relations tissées au travers de nos 22 associations régionales soit par nos adhérents qui, dans leur deuxième carrière, ont des besoins ou des responsabilités de recrutement.

Cette année, nous nous devons de mettre un accent particulier sur le recrutement d'adhérents. La FNOM n'échappe pas au constat général d'une baisse de motivation pour s'investir dans le mouvement associatif et dans le bénévolat.

Pour mener son action reconnue de défense des intérêts et conserver son haut niveau de représentativité de la communauté des officiers mariniers, la FNOM a besoin du soutien du plus grand nombre : les anciens retraités, les nouveaux retraités et les futurs retraités que sont les marins en activité.

C'est l'affaire de tous et de chacun.

2016 sera aussi l'année de notre congrès qui se tiendra à Pornichet Saint-Nazaire.

Le congrès doit être un moment fort dans la vie de la FNOM. Il est une vitrine qui reflète notre dynamisme et notre énergie, un événement scruté sur notre détermination qui sera d'autant plus affirmée que vous serez nombreux à y apporter, par votre présence, votre soutien.

Gilles LEHEILLEIX

Nous remercions vivement les membres adhérents qui ont renouvelé leur fidélité à leur association pour l'année 2016.

### Cotisations 2016

Rappel : les cotisations sont à régler auprès de  **votre président**  ou  **trésorier d'association**

à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2016**  
et au plus tard le **31 mars 2016**

### Contacts Bureau Maritime des Matricules (BMM) Toulon

Suite à l'encart paru dans l'OM n° 366, et à la demande du BMM de Toulon, nous apportons le rectificatif suivant :

1) Pour toutes demandes concernant :

- les états de services (active ou réserve),
- les attestations « amiante »,
- les pensions (moins ou plus de quinze ans d'activité),

Il ne faut utiliser que les adresses suivantes :

Par voie postale : **BCRM de TOULON**  
PMM/PM3/BMM  
BP 413  
83800 TOULON Cedex 9

Par courriel : [dpmm.3.bmm@marine.defense.gouv.fr](mailto:dpmm.3.bmm@marine.defense.gouv.fr)

2) Pour la validation « des trimestres pour les épouses restées au foyer », l'adresse est la suivante :

**BCRM de TOULON**  
CERH  
BP 88  
83800 TOULON Cedex 9

Toutes les demandes doivent impérativement être formulées par courrier.

Aucune demande par téléphone ne sera prise en compte.

## Attention à votre changement d'adresse !

Les agglomérations évoluent et de nombreuses communes se regroupent entraînant des changements de numéros, de dénomination de rues, de codes postaux et de ville.

Afin qu'il n'y ait pas de rupture dans la livraison de votre journal « l'officier marinier », nous vous remercions de signaler, à votre président d'association, votre nouvelle adresse dès que vous en aurez connaissance.

### Au sommaire

Organigramme de la fédération	2
Fédération - APNM	3
Fédération - Loi de finances 2016	4
Informations sociales et administratives	4 à 7
Vie des associations	8 à 10
Souvenirs... Souvenirs	10
Agenda du bureau national	11
Officiers mariniers en activité - CSFM	11
Nécrologie	12
A lire	12



**Tous à Saint-Nazaire - Pornichet,  
du 29 septembre  
au 03 octobre 2016**

**75<sup>ème</sup> congrès de la FNOM**

